

COORDINATION NATIONALE DES SECTIONS GREVISTES DU CNES

“Les pouvoirs publics responsables de la situation alarmante à l’université”

En signe de solidarité avec leur collègue Mustapha Mechab devant se présenter demain au tribunal de Sidi-Bel-Abbès, la coordination nationale des sections grévistes du Conseil national de l'enseignement du supérieur (Cnes) appelle l'ensemble des enseignants à la tenue d'actions d'entraide le jour même.

Pour la région Ouest, par une présence massive au palais de justice de Sidi-Bel-Abbès lors de la comparution du coordonnateur national adjoint, pour la région Est, par un rassemblement à l'université Mentouri de Constantine et pour la région Centre, par un rassemblement à l'université de Bab-Ezzouar.

Dans une déclaration de presse sanctionnant la rencontre, des représentants des sections syndicales de 19 établissements en grève réunis le week-end dernier à Alger, la coordination nationale des sections Cnes des établissements en grève a décidé le report du rassemblement national

devant le Palais du gouvernement prévu pour le 19 septembre prochain.

Pour cette coordination, cinq mois de grève sont passés et aucune avancée notable n'est enregistrée. “Face à la non-validation à ce jour de l'année 2005/2006 et d'une année universitaire 2006/2007 fortement compromise, la coordination nationale des sections Cnes des établissements en grève fait porter l'entière responsabilité de cette situation alarmante de l'université algérienne aux pouvoirs publics et leur volonté délibérée de pousser au pourrissement de la situation”, peut-on lire dans cette déclaration. Qualifiant cette attitude d'“irresponsabilité affichée”, cette coordination a rappelé ses tentatives de sortie de crise “crédibles”. Les enseignants grévistes soutiennent que “malgré toutes les manœuvres, les intimidations et les menaces” continuent “à porter haut et fort le cri de colère et d'espoir d'une université crédible, annonciatrice d'un bien-être durable pour tous”.

Dans cet ordre d'idées, il est rappelé que le principe d'une revalorisation des salaires des enseignants du supérieur était refusé et que le mouvement de protestation a permis de “surmonter toutes ces réticences et ces hésitations.” “L'adoption, tant attendue, du statut général de la Fonction publique doit permettre la concrétisation avec la participation de tous du statut “particulier” à la hauteur des espérances des enseignants du supérieur. La promesse d'une augmentation spécifique annoncée par M. le ministre et consignée dans un procès-verbal n'a pas été honorée”, est-il noté dans cette déclaration de presse.

S'agissant de la plainte déposée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique contre les coordonnateurs nationaux, elle est considérée comme “l'initiatrice d'une instrumentation de l'appareil judiciaire, dérive dangereuse dans la gestion d'un conflit social”. Le retrait de cette plainte,

annoncée le 6 septembre dernier, montre pour cette coordination, “l'inutilité et la nocivité d'une telle démarche face à un mouvement de protestation, démocratique et représentatif, défendant ses représentants bien élus”.

En outre, la coordination nationale salue la position “sincère et courageuse” des étudiants “contre le bradage délabré de la pédagogie par les administrations rectorales, particulièrement ceux de fin de cursus de français de Béjaïa. La tenue du concours de l'école doctorale de français, après un premier refus des étudiants, au lieu et place d'un report justifié, entache la crédibilité de cette école”.

Enfin, la coordination nationale des 19 établissements grévistes appelle les enseignants à poursuivre le mouvement de grève et la tenue des assemblées générales d'évaluation ce mardi. La prochaine réunion de cette coordination aura lieu le 21 septembre prochain.

Meriem Ouyahia

FACULTE DE MEDECINE DE BLIDA

Les étudiants contestent l'application de la note sur le déroulement des examens

Alors qu'ils ont bloqué pendant une journée l'accès à la faculté, les étudiants en médecine de l'université Saâd-Dahleb de Blida tentent toujours de maintenir leur pression sur les responsables de l'université pour les amener à supprimer la note inhérente au déroulement des stages et des examens affichée depuis le mois de mars dernier à l'intention des étudiants de quatrième, cinquième et sixième années.

Cette note qui a suscité un branle-bas de combat de la part de ces étudiants conditionne, en fait, le passage à l'année supérieure avec l'exigence de n'avoir pas plus de douze semaines de dettes cumulées. Dès lors et parce qu'elle ne les réjouit pas d'autant qu'ils la considéraient comme “une entrave” à leur cursus universitaire, ils ont décidé de passer à l'offensive.

Ainsi, le premier mouvement de revendication fut le 10 juillet 2006 et suite auquel a été tenue

une rencontre entre le doyen de la faculté de médecine et les représentants des étudiants.

Mais la revendication de ces derniers reste la suppression pure et simple de la “fameuse note”, ce qui était trop demandé aux responsables de la faculté de médecine qui estiment, qu'à travers son application, l'on tend forcément à garantir une solide formation aux étudiants et par conséquent arriver à obtenir des médecins de qualité appréciable et non “des charlatans” au service des malades.

Néanmoins, ces répliques quoiqu'à fleur de mouche seront prises pour une offense caractérisée de la part des protestataires ce qui aide à corser encore davantage une situation déjà tendue.

De là et tout en maintenant leur mouvement de protestation, les étudiants exigent le départ du doyen et du vice-doyen avant toute autre négociation. Seulement, aucune déci-

sion de la tutelle ne tombe. Les étudiants refusèrent alors le passage des examens mais ils disent être surpris par les deux directives du 19 juillet 2006 dont l'une traite du report des examens pour le 4 septembre dernier et l'autre du maintien des examens d'évaluation de la médecine pédiatrique et pulmonaire.

Ils décident, à cet effet, de transmettre au recteur de l'université de Blida une plate-forme de revendications à travers laquelle ils demandent la sanction de tous les responsables qui sont derrière “cette crise” et “la prise en charge urgente des dessous de la crise ainsi que l'assurance quant à la protection de tous les étudiants par peur de représailles”.

Contactés, le doyen de la faculté de médecine, le professeur Djoudi et son vice-doyen le professeur Saïghi sont catégoriques : “Notre but est de faire respecter les traditions relatives à l'enseignement de la médecine que nous

voulions bien structurées”, affirment-ils avant d'ajouter : “La médecine est une étude très difficile qui exige rigueur et discipline. Raison pour laquelle nous refusons que ce mot soit galvaudé car nous refusons que le produit fini reste insuffisant ou que son diplôme soit de deuxième catégorie”.

Il faut dire que pour ces deux responsables, les “meneurs” de ces mouvements de protestation sont pour la plupart des répétitifs. “Quand on sait que parmi ces étudiants, il y a ceux qui ont 22 ans d'études et sont uniquement en 4^e année, on comprend tout”, répliquera M. Djoudi qui soutiendra : “Nous sommes tenus obligés de rendre compte à nos pairs qui nous ont élus et qui refusent que la médecine soit bradée”.

Notons enfin que le nombre d'étudiants en médecine à l'université de Blida s'élève à 4 500 inscrits et les tiers sont des répétitifs.

M. B.

LA GRILLE DES PROGRAMMES

“SPECIAL RAMADHAN”

PRESENTEE PAR L'ENTV

Le 20 heures sera décalé d'une demi-heure

Le directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision algérienne, M. Hamraoui Habib Chawki, a présenté hier, à son siège, la grille des programmes “spécial Ramadhan”. Celui-ci promet de bonnes surprises aux téléspectateurs. Il promet de les accrocher devant leur écran pour une bonne partie de la soirée.

D'ailleurs, pour les besoins bien spéciaux de cette grille, l'ENTV fera même des concessions sur le journal télévisé du 20 heures, qui sera décalé d'une demi-heure, soit à 20h30. Sauf exception extrême, le JT a été, de tous les temps, le rendez-vous le plus “spécial Ramadhan” de la télévision algérienne. Alors, on peut bien croire que la grille concoctée par l'ENTV pour le Ramadhan 2006 sera vêtue d'un programme des plus importants en qualité et en quantité.

Compte tenu des critiques qui ont suivi la diffusion de la grille du Ramadhan 2005, les responsables de l'entreprise nationale ont essayé de remédier aux imperfections relevées, en corrigeant les erreurs. Ainsi, des ajustements ont été apportés à plusieurs niveaux, notamment sur les tranches horaires et les programmes choisis, et ce, en se basant sur l'évaluation de la grille précédente.

Après *El Badheran* les téléspectateurs auront droit cette année à *Wahiba*. La nouveauté, est bien évidemment, attendue par tous les téléspectateurs qui apprécient ce genre de feuilleton social. Cependant, les programmes de divertissements se taillent la part du lion de la grille, avec 55,92% du programme. Plusieurs sketches seront au rendez-vous.

Les programmes éducatifs et culturels viennent en 2^e position avec 26,11%, suivis des programmes informatifs (émissions, documentaires) avec 14,25%. Les espaces publicitaires occupent à leur tour, une place privilégiée de 3,70%.

Evoquant ce dernier point, le directeur de l'ENTV a annoncé publiquement la cession à une boîte de publicité privée, Vox Algérie toute la régie publicitaire pour le mois de Ramadhan. L'opération s'est déroulée suite à un appel d'offres. L'offre a été effectivement de 60 milliards de centimes. “Nous avons décidé d'une nouvelle politique financière. Nous allons sous-traiter au maximum nos services dans la mesure où cela nous génère des recettes financières que nous consacrons exclusivement à la production”, a tenté d'expliquer M. H. Chawki. Assailli par les questions des journalistes, le directeur de l'ENTV n'est pas allé de main morte pour s'attaquer à la presse écrite, qui, dit-il, “est capable de vendre ses positions pour une page de publicité, négociée dans un grand hôtel cinq étoiles”. “Je suis triste pour la presse, qui perd de plus en plus de son professionnalisme”, s'indigne-t-il, sans pour autant justifier ses propos.

En fait, le directeur de l'ENTV ne comprend pas “comment qu'une certaine presse qui a tiré à boulets rouges contre l'ENTV lorsque celle-ci a diffusé Star Academy se lance pour la promotion d'une émission similaire en faveur d'une télévision maghrébine”. Des allégations infondées de la part du premier responsable de la télévision algérienne, sachant que le retrait de cette émission de l'écran s'est faite à la suite d'un forcing mené par les partis politiques islamistes, qui ont pesé de tout leur poids à tous les niveaux, jusqu'à la satisfaction de leur revendication. Il faut noter également que non seulement l'ENTV a retiré l'émission de son programme, mais a décidé pour le mois sacré de renforcer les émissions religieuses dans ses programmes. Des dessins animés retraçant l'histoire de la religion musulmane seront à l'affiche.

Ajoutez à cela des feuilletons religieux, qui n'ont d'ailleurs pas l'autorisation d'émettre sur satellite, pour des raisons que le directeur de la télévision a omis de citer.

Rosa Mansouri